



Ste Anne sur Gervonde, le 25 février 2019

ADUT - Association Dauphinoise des Usagers du Train
1285, Route de la croix St Marc
38440 Ste Anne sur Gervonde
Email : adut.ter.ra@gmail.com
Blog : <http://adut.20minutes-blogs.fr/>

Mme Martine GUIBERT
Vice-Présidente déléguée aux transports,
Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes
1 esplanade François Mitterrand
CS 20033 - 69269 Lyon cedex 02

Objet : Ligne en Y « Lyon / St-André-le-Gaz / Grenoble - Chambéry » - SA 2020 et 2019

Madame La Vice-Présidente,

Lors de la réunion de travail périodique avec la SNCF, réunion nécessaire pour partager les retours et besoins des voyageurs de la ligne et les projets de la SNCF, nous souhaitons aborder les correctifs à apporter au Service Annuel 2019 et les hypothèses retenues par la SNCF pour le futur Service Annuel 2020.

La SNCF nous a informés ce jour-là que vous aviez mis votre véto sur la communication de la part de la SNCF des hypothèses du SA 2020 sur la totalité de la ligne en Y « Lyon / St-André-le-Gaz / Grenoble - Chambéry » dans l'attente de la réunion du 7 mars à l'initiative du collectif de l'avant-pays savoyard.

Nous avons pris acte de votre décision. Cependant, nous vous demandons de communiquer aux associations et collectifs concernés, ainsi qu'aux élus les hypothèses retenues du SA 2020 pour les lignes 01, 54 et 62 au plus tard le lundi 4 mars. Nous pourrions ainsi échanger de manière constructive, dès le 7 mars au soir à l'issue de la discussion que vous aurez avec le collectif de l'avant-pays savoyard et lors de la réunion publique programmée à sa suite. En effet, l'échéance concernant ces hypothèses est fixée au mois de mars 2019.

../..

Nous souhaitons aussi pouvoir discuter avec vous des hypothèses du SA 2021 puisque, conformément aux années antérieures, vos services ont dû commencer à travailler aussi sur ce projet de service.

En ce qui concerne le SA 2019, vous trouverez en Annexe au présent courrier les demandes de correction qui ont été faites à la SNCF de la part de l'ADUT et du collectif de l'avant-pays savoyard pour qu'elles soient intégrées dès que possible, au plus tard pour le service d'été, certaines corrections étant vitales pour le tourisme estival de l'avant-pays savoyard. Bien que la SNCF considère que ces corrections devraient être apportées dans un service post-estival, nous comptons sur vous, Mme La Vice-Présidente, pour que ces corrections soient apportées dès le mois de juillet 2019.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Mme La Vice-Présidente, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour l'ADUT
Patrice BELVEGUE
Co-président de l'ADUT

Copie à :

- M. Alain THAUVETTE, Directeur régional de TER AURA SNCF Mobilité
- Mme Sophie DE MONCLIN, Responsable Territorial Alpes Sud TER Auvergne-Rhône-Alpes, SNCF Mobilités
- Mme Cendra MOTIN, Députée de la 6ème circonscription de l'Isère
- Mme Monique LIMON, Députée de la 7ème circonscription de l'Isère
- Mme Caroline ABADIE, Députée de la 8ème circonscription de l'Isère
- Mme Elodie JACQUIER-LAFORGE, Députée de la 9ème circonscription de l'Isère
- Mme Marjolaine MEYNIER-MILLEFERT, Députée de la 10ème circonscription de l'Isère
- Mme Typhanie DEGOIS, Députée de la 1ère circonscription de la Savoie
- M. Patrick MIGNOLA, Député de la 4ème circonscription de la Savoie
- Mme et MM. les Présidents des Communautés de Communes Val Guiers, Les Vals du Dauphiné, du Lac d'Aiguebelette, du pays Voironnais, Bièvre Est, Bièvre Isère et de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère
- Mme Anne-Marie GHEMARD, Présidente de la FNAUT Auvergne-Rhône-Alpes
- Le collectif de l'avant-pays savoyard



Demandes de corrections du SA2019

Les modifications minimales demandées visent à corriger le SA2019 qui a été conçu non seulement en raison des travaux de la gare de Lyon Part-Dieu mais aussi pour également permettre d'améliorer la régularité et la qualité de service sur l'axe Lyon-Grenoble, ligne connaissant des résultats en dessous de nos exigences et de la performance fixée par la Convention liant la SNCF avec l'Autorité Organisatrice de la Mobilité.

L'offre le week-end est trop restreinte (le dimanche il n'y a aucun train au départ de Chambéry avant 14h13 et le samedi, il n'y a pas de train entre 6h36 et 14h13) et doit être restaurée pour les salariés qui travaillent le samedi, pour les étudiants et pour permettre aux habitants de l'avant-pays savoyard de faire leurs courses sur Lyon ou Chambéry + le tourisme.

Rappels effectués à plusieurs reprises et avec insistance, nous voulons des trains et pas des autocars, du fait des inconvénients suivants :

- Nombre de places restreint (ex : 50 personnes laissées sur un quai notamment pour le 16h32 au départ de Chambéry),
- Non emport des vélos,
- Ponctualité encore plus mauvaise que les trains :
 - o retards au départ,
 - o retards à l'arrivée,
 - o chauffeurs qui ne connaissent pas l'itinéraire,
 - o absence d'agent SNCF à la gare routière de Chambéry,
- Non attente de correspondance des trains quand ces derniers sont en retard,
- Non attente des trains quand les autocars sont en retard.

Remise en place de trains n'impactant pas la capacité de Lyon Part-Dieu car en heures creuses :

Au départ de Chambéry :

En semaine :

1/ Remettre le train de 7h44

2/ Remettre le train de 11h44 (le temps de trajet du 12h14 avec la correspondance à SAG est trop long et le 12h14 ne circule pas le week-end)

3/ Remettre le train de 20h44 (dernier train du soir)

Le week-end et jours de fête :

1/ Remettre le train de 8h38 le samedi, dimanche et fête pour le tourisme et les courses

2/ Remettre le train de 12h44 le samedi pour les étudiants

3/ Remettre le train de 17h44 le week-end jusqu'à Lyon (le dimanche soir pour les étudiants)

Au départ de Lyon Part-Dieu :

En semaine :

1/ Remettre en place le train de 18h50

Le week-end et jours de fête :

- 1/ Remettre le train de 8h50 le samedi, dimanche et fête pour le tourisme et les courses
- 2/ Faire circuler le train de 11h50 le samedi, dimanche et fête
- 3/ Remettre le train de 12h50 le samedi pour les étudiants
- 4/ Faire circuler le 15h46 le samedi au départ de Bourgoin-Jallieu
- 5/ Faire circuler le train de 17h50 le samedi

Optimisations demandées :

Dans le sens Chambéry/Lyon :

- 1/ Optimiser l'horaire du 17h40 (arrêt de 7 mn à Lépin et 10 mn à Pont de Beauvoisin et donc trajet de 1h27 jusqu'à Bourgoin au lieu de moins d'1h habituellement)
- 2/ le car de 9h32 au départ de Chambéry fait désormais doublon avec le train de 9h57 du lundi au vendredi. Il faut avancer ce car de 1h du lundi au vendredi afin de compléter la desserte entre 7h32 et 9h57 au départ de Chambéry, correspondance avec le 887314 pour Lyon Perrache.
- 3/ Dessertes de La Verpillière pour les trains Corail partant de Chambéry à 5h44 et 6h36 puisqu'ils ont cette marge sur leurs sillons (arrêt dans la tranchée de La Guillotière ou avant pour respecter leur heure d'arrivée à Part-Dieu du fait de la détente de leurs sillons)

Dans le sens Lyon/Chambéry :

- 1/ l'autocar LTDP 7h31 - Chambéry 8h50 fait doublon avec le train Bourgoin 7h20 - LTDP 7h30 - Chambéry 8h16. Il faut retarder cet autocar à 8h au départ de LTDP. Cela réduira le trou d'offre entre 7h31 et 9h au départ de LTDP.
- 2/ le train de 13h42 au départ de SAG pour Chambéry n'assure aucune correspondance depuis Lyon. Avec la suppression du 12h50 au départ de LYD, c'est ce train qui doit permettre le retour de Lyon vers Pont-de-Beauvoisin à la mi-journée. En conséquence, il faut mettre ce train en correspondance avec le TER LPR 12h56 - SAG 13h51.
- 3/ il faut que le train de 21h08 pour Chambéry au départ de Lyon Part-Dieu avec les dessertes à Bourgoin, La Tour du Pin, Pont de Beauvoisin et Lépin le Lac circulent tous les jours et notamment du 22 avril au 9 juin, et les 2 et 9 mars, ou alors il faut remettre en place le 20h50.
- 4/ Dessertes de La Verpillière pour les trains Corail partant de Lyon Part-Dieu à 16h50 et 17h50.

Corrections à apporter à la FH54 car il y a des oublis ou des erreurs :

- le car Chambéry 12h39 - LTDP 13h58 est en correspondance avec le train de 14h08 pour LYD, qui n'est pas mentionné.
- le car LTDP 14h00 - Chambéry 15h20 est en correspondance avec le train partant à 13h14 de LYD, qui n'est pas mentionné.
- l'horaire du 883501 sur la FH 7h29 à LTDP est erroné. Le bon horaire c'est 7h30.
- l'horaire du nouveau train 883547 à 16h12 au départ de BJ est juste, mais tous les autres horaires de ce train sont erronés.
- certains horaires des 18521 et 8834333 sont erronés.
- l'horaire du 18523 (17h50 à LYD) est erroné dans certaines gares.
- le TER de 21h08 pour Chambéry part bien à 21h08 et non à 21h06, comme indiqué par erreur sur la FH Lyon - Grenoble.